Démocratie, communauté et communautarisme : l'exceptionnalisme des USA



Article rédigé par Astrid Coeurderoy, le 16 mars 2012

Aux Etats-Unis, la référence communautaire est omniprésente depuis ses origines. Par contraste elle éclaire la situation européenne. Nous reproduisons la conférence de notre collaboratrice Astrid Cœurderoy aux Bernardins le 17 novembre dernier.

Les termes de communautés et communautarismes font partie du langage courant. Depuis la fin du XVIIIe siècle, suivant un processus d'émigration continu, les communautés sont à l'origine de la création des Etats-Unis d'Amérique. Elles ont participé à sa construction politique. Comme le décrit Laurent Bouvet, auteur de *Le communautarisme*. *Mythes et réalités* (2007), « on est ainsi, aux Etats-Unis, membre d'une ou de plusieurs communautés en même temps que l'on est Américain, voire avant d'être Américain ou encore pour être véritablement Américain ». C'est ainsi que se comprend l'identité américaine.

C'est dans les années 1960 qu'un « tournant identitaire » s'est opéré : on est passé d'un pluralisme des intérêts mettant l'accent sur la diversité des communautés (*melting pot*) à un pluralisme des identités mettant l'accent sur la différence entre des communautés (*salad bowl*) qui coexistent sans se rencontrer. La différence entre intérêt et identité renvoie au lien entre « question identitaire » et « question sociale ». Aujourd'hui, l'administration américaine favorise la politique des ghettos afin d'éviter les frictions ethniques. Mais ce n'est pas une solution car les cultures doivent apprendre à vivre ensemble.

Le pluralisme comme construction politique

En disant que les communautés ont participé au processus de construction politique des Etats-Unis, nous pouvons parler du fait communautariste comme fondateur et constitutif de l'identité politique américaine, étant entendu que le *communitarianism* [1] renvoie à un courant qui met en avant le primat de la communauté sur les individus qui la composent, et qui veut contrebalancer les droits individuels par des devoirs envers la collectivité. Il ne doit en aucun cas être confondu avec le « communautarisme ethnique » présent dans le débat politique francophone. Ainsi, la communauté puritaine anglaise de Nouvelle-Angleterre a produit un des traits essentiels de l'identité américaine : le respect de la différence fondé sur la liberté et la neutralité religieuses. Ce « fait du pluralisme » impliquant à la fois liberté individuelle, délibération collective et soumission à l'autorité communautaire sera inscrit dans la Constitution américaine.

Grâce aux célèbres « Federalist Papers » de James Madison, cette appréciation de la différence et du pluralisme a légitimé les « factions » et les « intérêts » comme fait incontournable de la vie politique d'une république moderne. Le système institutionnel américain est donc « un système tout en maîtrise du jeu des intérêts contraires permettant à la fois le bon gouvernement et le respect des aspirations de chacun » [2]: le mécanisme madisonien [3] implique qu'aucune des factions qui divisent le corps politique ne soit en mesure de devenir la majorité. Ce n'est donc qu'en empêchant une faction de devenir majoritaire que l'on peut limiter les effets pervers dans un régime démocratique. La devise américaine « Unis dans la diversité » (*E Pluribus Unum*) rend bien l'importance de la primauté de la Loi dans le respect des libertés communautaires. L'organisation sociale américaine est calquée sur ce rapport de l'unité et de la pluralité. Le

pluralisme de la diversité est positif puisque le jeu des différents intérêts des communautés garantit la pérennité du système et de l'attachement que lui portent les citoyens. La coexistence de communautés différenciées aux intérêts divergents devient le fondement même de la vie harmonieuse de la société.

En résumé, le concept américain de la communauté s'est établi en trois étapes : la fondation philosophico-religieuse avec la première vague d'émigration au XVIIIe, la consolidation juridico-politique lors de la construction des bases de l'Etat américain, et la confirmation sociodémographique avec l'émigration continue. Les Etats-Unis ont réussi un équilibre entre la liberté individuelle, l'égalité juridique et le sens de la communauté aussi appelé « consensus américain » par certains historiens dans les années 1950. Il faut savoir que le projet initial de la République américaine est de réaliser l'unité politique dans le respect de la pluralité sociale, tout en prenant conscience de sa limite. C'est tout le sens de l'exceptionnalisme américain. Pour les Américains d'aujourd'hui, il s'agit davantage de porter à son paroxysme la promesse d'émancipation du sujet moderne en radicalisant les différences identitaires et en les faisant accepter politiquement.

« Le tournant identitaire »

Dans les années soixante, dans le sens de la grande vague libérale des *civil rights* et du *melting pot*, les autorités américaines ont activement favorisé la mixité de l'habitat et de la scolarité entre Noirs, Latinos et Blancs. Cette politique anti-ghetto de mélange forcé a fait fuir les Blancs et finalement renforcé les ghettos. En 1967 s'est tenue à Chicago la conférence nationale pour une nouvelle politique. A cette date charnière, les Etats-Unis ont transformé leur « grammaire du pluralisme » en redéfinissant en profondeur leur projet de société autour du débat suscité par la « politique de l'identité ». Lors de cette manifestation politique de la gauche radicale, on assiste à une rupture entre la logique intégratrice et universaliste du Mouvement pour les droits civiques et la logique identitaire, à fort contenu différentialiste et particulariste développée au sein de groupes minoritaires activistes. Cette conférence revêt une importance historique particulière car elle est le commencement d'un nouveau type de revendications des minorités : la revendication de la fierté identitaire. Il ne s'agit plus du tout de l'aspiration à un front américain égalitariste, progressiste, pacifique et antiraciste voulu par la Nouvelle Gauche et le Mouvement pour les droits civiques.

On est donc passé d'une conception d'un pluralisme des intérêts mettant l'accent sur la diversité des communautés, le fameux *melting pot*, à un pluralisme des identités mettant l'accent sur la différence entre des communautés définies avant tout comme des minorités, le modèle du *salad bowl* dans lequel les communautés coexistent sans se rencontrer. Du fait de cette transformation majeure, les différences identitaires à l'oeuvre dans la société (courants féministes, homosexuels, communauté afro-américaine...) sont au premier plan des débats de société aux Etats-Unis. La « révolution » de l'identité a conduit du passage du modèle classique d'appréhension des modes de distribution de la richesse économique et des pouvoirs politiques et sociaux, à un modèle nouveau fondé sur la primauté de la manière de définir et d'affirmer une identité, individuelle ou collective, sur la place publique. Les combats de classes ont été remplacés par des combats de droits portés par de nouveaux acteurs politiques (féministes, homosexuels, écologistes, communautés ethniques). « A la place des partis politiques, il y a eu un tournant vers des mouvements politiques et des groupes informels » [4].

La « révolution de l'identité », encouragée par les *gender studies* est l'occasion d'une immense bataille culturelle entre les communautés érigées en autant de « minorités » qui combattent davantage au nom de la reconnaissance de leur spécificité identitaire que de leur inclusion dans le « consensus américain » précédemment cité. L'émergence des « politiques identitaires » ne cesseront plus de dominer la gauche américaine. C'est largement en réaction à ce tournant identitaire que se sont constitués politiquement et culturellement les forces de la droite protestante américaine qui sont au coeur de la « révolution conservatrice » du parti républicain. Cette rupture anéantit toute visée universaliste. La différence entre intérêt et identité renvoie au lien entre « question identitaire » et « question sociale ». Aujourd'hui, l'administration américaine favorise la politique des ghettos afin d'éviter les frictions ethniques. Les tensions ethniques et émeutes urbaines seraient moins fortes mais jusque quand ?

« La nouvelle question identitaire »

Le contenu du pluralisme est profondément modifié puisque le statut de l'individu est différent selon qu'il fait valoir un intérêt ou une identité. L'intérêt est plutôt l'objet d'un choix alors que l'identité est essentiellement prescrite. Cette distinction entre le choix et la prescription est un élément très important du débat sur le pluralisme américain tel qu'il apparaît dans la question identitaire contemporaine. En démocratie, l'individu qui veut promouvoir son intérêt doit s'associer et former un parti ou une association. Dans le pluralisme de la diversité, la libre association des individus dans la perspective de défendre leurs intérêts reste la variable essentielle. Cette liberté induit la possibilité de choisir ses affiliations et de pouvoir en changer alors que dans le pluralisme de la différence, l'identité limite le choix et oblige à des appartenances. La difficulté de changer les données de sa propre identité fige l'appartenance. La prescription identitaire consolide ainsi les différences entre des groupes d'individus aux critères communs. Dans le cas d'un intérêt, aucune majorité n'est assurée et donc, aucune minorité n'est figée. C'est la mécanique institutionnelle qui, comme c'est le cas dans la Constitution américaine, garantit en principe cette incertitude. Dans le cas du pluralisme de la différence, minorités et majorités sont figées. L'alternance politique devient difficile. Ceci change radicalement la manière de défendre une revendication puisqu'il ne s'agit plus de négocier des compromis avec d'autres intérêts pour atteindre une majorité que de faire reconnaître par la majorité, par des moyens qui peuvent aller jusqu'à la violence, une identité définie par un certain nombre de traits caractéristiques.

La conception même du pluralisme américain et de l'idée communautaire devient réduite à sa fonction d'identification et de différenciation minoritaire. La matrice de ce pluralisme de la différence, qui renvoie à une conception négative de la société et, par analogie, de l'humanité, est cette volonté de reconnaissance qui comprend la reconnaissance d'un rôle à part entière de ces communautés dans l'histoire nationale et celle d'une spécificité méritant attention et respect de la part de la majorité. Le rôle de la minorité a changé par rapport à celui qui lui est assigné dans le cadre du pluralisme américain classique. C'est indirectement au nom de l'absence de réalisation de la promesse du pluralisme madisonien que les minorités américaines contemporaines posent dans des termes nouveaux la question identitaire. Elles demandent un ensemble de règles politiques et sociales qui leur permettent de réaliser une unité propre, différenciée et irréductible à toute autre. Il s'agit d'un pluralisme de combat à caractère culturel qui doit déboucher sur une nouvelle définition du pluralisme politique. Alors que le pluralisme de la diversité organise l'espace public pour permettre à chaque citoyen et à chaque groupe d'y intervenir à égalité de chances avec les autres, le pluralisme de la différence postule un espace public dominé par une majorité qui ne change pas, fermé à l'expression de minorités elles aussi figées dans un statut invariable. Il faut donc ouvrir l'espace public aux minorités afin que leurs différences soient reconnues. Cette ouverture de l'espace public est aussi une ouverture à des différences préexistantes fondées sur des critères d'identification des individus.

Comment résoudre la question identitaire ?

Même si les formes collectives d'identité semblent avoir pris le dessus, nous avons le plus souvent affaire à l'expression de préoccupations individuelles, d'un incessant questionnement sur soi. L'appartenance identitaire reflète en général la division intérieure de l'individu. Lorsque la société légitime cette division et propose de la traduire dans le droit, la querelle identitaire se transforme en un véritable champ de bataille culturel sur la scène politique et éducative. La question est de savoir comment reproduire dans la société la complexité de l'identité individuelle sans altérer son développement et sa liberté? Lourent Bouvet nous fait une proposition : « Par l'élaboration d'une norme juridique et sociale, fruit de la démocratie et du souci d'assurer l'homogénéité de l'espace public ; et par une préoccupation de justice vis-à-vis des différences, des particularités et des spécificités qui en font la richesse. » Attention à l'essentialisation qui est une réduction *a minima* de l'individu dans son entier.

Des travaux ont été entrepris et ont été à l'origine de diverses politiques antidiscriminatoires telles que la politique de « discrimination positive » ou « affirmative action » avec les quotas. Mais, au lieu d'intégrer les populations discriminées, celles-ci ont finalement été stigmatisées. Les USA en sont revenus. L'identité ethnique n'est pas celle qui importe le plus et ne fonde pas la reconnaissance de l'égalité de valeur. Pour éviter une restriction des libertés et un essor des préjugés et des stéréotypes, il faut trouver une politique « entre-deux » qui permette à chacun de devenir ce qu'il est. Pour la démocratie, tous les humains ont la

même valeur, méritent un respect égal et une égalité des chances. L'individu a le droit de revendiquer l'égalité de reconnaissance au nom de son humanité et non de son ethnicité. Les « droits culturels » n'ont pas même valeur que les droits fondamentaux, ou les droits économiques et sociaux.

Le communautarisme, un enjeu politique actuel

Comme le démontre le démographe Gérard-François Dumont dans un éditorial de janvier de 2012 intitulé « Religions et immigration aux Etats-Unis », le communautarisme est un enjeu politique actuel. Et celui-ci se confronte aux principes défendus par la démocratie, régime politique dans lequel ces problématiques sont les plus présentes puisqu'il est le régime de la tolérance qui doit garantir l'égalité et la protection des plus faibles et des minorités.

Mais lorsque ces communautés réclament des traitements dérogatoires et particuliers de la part de la société afin de pouvoir continuer à vivre en accord avec leurs propres principes et valeurs traditionnelles, faut-il les leur accorder ? Il y a un vrai risque pour le fonctionnement démocratique dans la politisation des communautés, dans le sens où chaque communauté réclamerait une partie du pouvoir à la seule direction des gens de même type ethnique, là où la démocratie doit oeuvrer pour la collectivité, la majorité et le bien commun. Le refus radical des « autres différences » et la mise en avant unilatérale de la sienne ont un caractère hégémonique et séparatiste qui ne correspond pas au pluralisme culturel et de reconnaissance des différences. Aux Etats-Unis, ces problématiques communautaires sont tout autant virulentes que constitutives de l'identité nationale.

Le communautarisme pose la question de l'intégration des minorités. Il fait peur car il est vu comme un repli identitaire en dissidence de la société et comme une violation des droits de l'individu en ce sens qu'il réduit la liberté de choix et peut provoquer une fragmentation de la nation. Le communautarisme peut donc menacer la cohésion et la solidarité nationale en créant des rapports de force non souhaitables. En soulignant les différences au sein de la société, on va vers une fragmentation du peuple et une désolidarisation des communautés dans la mesure où il n'y aurait plus d'intérêt commun.

De fait, le communautarisme est une question politique qui ne peut pas être éludée. La diversité des cultures est un fait incompressible et irréductible : elles doivent donc apprendre à vivre ensemble et faire l'objet de réglementations institutionnelles. Un socle de droit commun sur la base des principes de liberté et d'égalité doit être établi pour ces communautés-minorités. L'Etat doit protéger toutes les cultures représentées sur son territoire. L'Etat ne peut rester neutre et se doit agir pour apporter les réponses les plus appropriées à l'intégration de ces minorités agissantes tout en respectant les valeurs démocratiques. Il faut appeler chacun à la conscience d'une identité commune respectueuse des aspirations et des appartenances que seul l'espace politique peut contenir et représenter.

- [1] Attention : il existe une confusion profonde dans la transposition de l'anglais *communitarianism* dans le français *communautarisme*, car, le *communitarianism* aux Etats-Unis constitue un mode d'organisation de la vie sociale qui semble répondre le mieux aux désirs des diverses populations de pouvoir conserver leurs particularismes tout en partageant la fierté nationale. Il s'agit d'un communautarisme accepté et apprécié en ce qu'il enrichit la collectivité sans la diviser et donne aux individus et aux familles le confort d'un lien qu'ils peuvent maintenir avec leur passé. Dans *Le Petit Larousse illustré* (2005), le communautarisme est défini comme une « tendance du multiculturalisme américain qui met l'accent sur la fonction sociale des organisations communautaires. *Le Petit Robert* (2004), quant à lui, le définit comme un « système qui développe la formation de communautés pouvant diviser la nation au détriment de l'intégration ».
- [2] Le communautarisme : fondement ou aporie de l'identité américaine ?, article de Laurent Bouvet publié dans P.-A. Taguieff & G. Delanoi, Le communautarisme : vrai concept et faux problèmes, Paris, Cahiers du CEVIPOF, n°43, 2005, p. 146-164.
- [3] « Ce principe madisonien de régulation est appelé pluralisme. Selon la théorie pluraliste, tous les intérêts sont ou devraient être libres de s'affronter pour influencer la politique nationale. Ce sont le compromis et la modération qui résultent de cet affrontement. »

Liberte Politique

[4] Democracy and Difference. Contesting the Boundaries of the Political, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 4